Ce document a été mis en ligne par l'organisme FormaV®.

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour consulter tous nos sujets d'annales et corrigés du BP Froid, veuillez visiter :
bpfroid.fr/annales-sujets-et-corriges

BP FROID • CORRIGÉ DÉTAILLÉ

E.5 : TRAVAIL - SÉCURITÉ - PRÉVENTION - unité U50 (épreuve orale)

Session 2010 • Code sujet : **E.5 - U50** • Durée : **0h15** • Coefficient : **1**

Sommaire

Cliquez sur une partie pour y accéder directement

1. **Travail en hauteur avec un échafaudage** (5 questions) — **Page 3**
2. **Intervention dans une chambre froide** (3 questions) — **Page 5**
3. **Raccordement électrique d'un climatiseur** (3 questions) — **Page 6**
4. **Ce qu'il faut retenir & Questions fréquentes (FAQ)** (Synthèse & Q&A Examen) — **Page 7**

Sujet officiel (PDF) : https://bpfroid.fr/assets/annales/bp-froid/U50 - Travail, sécurité, prévention (oral ou CCF)/2010/BP Froid - U50 - Travail, sécurité, prévention (oral ou CCF) - Session 2010 - 1-Sujet.pdf

1. Travail en hauteur avec un échafaudage

Vous travaillez dans une entreprise de froid et climatisation de 13 salariés et devez installer un climatiseur dans un cinéma. L'intervention nécessite un échafaudage pour travailler à 6 mètres de hauteur.

Travail

Question 1.1. Donnez la définition d'un échafaudage.

Un échafaudage est une structure provisoire, fixe ou mobile, composée d'éléments assemblés. Elle comporte une ou plusieurs plateformes de travail et permet d'y accéder et d'y circuler en hauteur. Elle supporte les travailleurs et le matériel dans les limites prévues par sa conception. Sa stabilité et ses protections doivent assurer la sécurité pendant le montage, l'utilisation et le démontage.

Réponse 1.1

1.1) Donnez la définition d'un échafaudage
1.2) Peut-on déplacer un échafaudage pendant son utilisation et dans quelle condition.

Structure provisoire avec plateforme de travail

✓ RÉPONSE À RETENIR

Structure provisoire avec plateforme, permettant l'accès et le travail en hauteur en sécurité.

Question 1.2. Peut-on déplacer un échafaudage pendant son utilisation et, si oui, dans quelle condition ?

1. Un échafaudage fixe ne se déplace pas pendant l'utilisation.
2. Un échafaudage roulant peut être déplacé seulement si personne ne se trouve dessus. Retirer ou sécuriser les matériaux susceptibles de tomber, déplacer l'équipement sur un sol adapté et le stabiliser avant de remonter ou de reprendre le travail. Respecter également les consignes du fabricant.

Réponse 1.2

Échafaudage roulant : personne dessus

✓ RÉPONSE À RETENIR

Oui, s'il est roulant, à condition que personne ne soit dessus pendant le déplacement.

Sécurité

Question 2.1. Que peut faire l'inspecteur du travail en cas de défaut de protection sur un échafaudage ?

En cas de défaut de protection exposant les travailleurs à un risque de chute, l'inspecteur du travail peut intervenir pour faire cesser le danger. Si la situation présente un danger grave et imminent, il peut notamment :

- prescrire l'arrêt temporaire des travaux concernés ;
- demander la mise en place de protections adaptées avant leur reprise.

Réponse 2.1

Arrêt temporaire des travaux dangereux

✓ RÉPONSE À RETENIR

Il peut prescrire l'arrêt temporaire des travaux dangereux jusqu'à la mise en sécurité de l'échafaudage.

Question 2.2. Citez une autre mission de l'inspecteur du travail.

Parmi ses autres missions, l'inspecteur du travail informe et conseille les employeurs et les salariés sur leurs droits et obligations. Il peut également contrôler l'application du droit du travail, notamment les règles relatives à la santé et à la sécurité. Pour répondre à la question, citer l'information ou le conseil aux salariés et à l'employeur constitue une mission distincte de l'intervention sur l'échafaudage.

Réponse 2.2

Informer et conseiller salariés et employeurs

✓ RÉPONSE À RETENIR

Il informe et conseille les salariés et les employeurs sur leurs droits et obligations.

Prévention

Question 3.1. Citez une mesure de protection collective dans le cadre d'un travail en hauteur.

Une protection collective protège plusieurs personnes à la fois, sans dépendre de l'utilisation individuelle d'un équipement. Pour le travail en hauteur sur l'échafaudage, la mesure adaptée est d'équiper les plateformes de garde-corps complets. Ils comprennent :

- une main courante et une lisse intermédiaire pour prévenir les chutes de personnes ;
- une plinthe pour limiter la chute d'objets.

Réponse 3.1

Garde-corps complets sur les plateformes

✓ RÉPONSE À RETENIR

Installer des garde-corps complets sur les plateformes de l'échafaudage.

2. Intervention dans une chambre froide

Vous travaillez dans une entreprise de froid et climatisation de 13 salariés et intervenez avec votre équipe sur une chambre froide dont l'évaporateur est pris en glace. Vous vous équipez d'un manteau et entrez dans la chambre pour réparer la panne.

Travail

Question 1.1. Dans quel document l'employeur mentionne-t-il les dangers liés au froid ?

L'employeur consigne les dangers et les risques professionnels dans le **document unique d'évaluation des risques professionnels (DUERP)**. Il y évalue notamment l'exposition au froid et prévoit les mesures de prévention adaptées à l'intervention en chambre froide.

> ✓ **RÉPONSE À RETENIR**
>
> Dans le DUERP.

Sécurité

Question 2.1. Quel est le rôle du médecin du travail ?

Le médecin du travail a pour mission de préserver la santé des salariés en lien avec leur activité professionnelle. Il assure leur suivi médical et conseille l'employeur et les salariés, notamment sur la prévention des risques et l'adaptation du poste de travail. Il ne remplace pas le médecin traitant pour les soins courants.

> ✓ **RÉPONSE À RETENIR**
>
> Il assure le suivi de la santé des salariés et conseille sur la prévention et l'adaptation du travail.

Prévention

Question 3.1. Citez une mesure de protection collective dans le cadre d'un travail dans une chambre frigorifique.

Une mesure de protection collective consiste à prévoir une **ouverture de secours depuis l'intérieur** de la chambre froide, afin qu'une personne enfermée puisse en sortir. Une alarme d'urgence déclenchable de l'intérieur et audible à l'extérieur constitue également une protection collective. Le manteau, lui, est une protection individuelle.

> ✓ **RÉPONSE À RETENIR**
>
> Prévoir une ouverture de secours utilisable depuis l'intérieur de la chambre froide.

3. Raccordement électrique d’un climatiseur

Vous travaillez dans une entreprise de froid et climatisation de 13 salariés et devez raccorder un climatiseur au secteur. Avant de tirer la ligne électrique, vous coupez l’électricité au niveau du disjoncteur.

Travail

Question 1.1. En dehors des visites médicales d’embauche ou annuelles, le salarié peut-il bénéficier d’un examen médical ? Expliquez.

Oui. En dehors des visites prévues, le salarié peut demander à rencontrer le médecin du travail. Cette visite permet d’échanger sur son état de santé et ses conditions de travail. Le médecin peut proposer des mesures adaptées, comme un aménagement du poste, tout en respectant le secret médical. Le salarié peut effectuer cette demande sans attendre la prochaine visite périodique.

> ✓ RÉPONSE À RETENIR
>
> Oui, le salarié peut demander une visite auprès du médecin du travail en dehors des visites périodiques.

Sécurité

Question 2.1. Citez deux précautions à prendre lorsqu’un salarié travaille sur un appareil électrique.

1. Mettre l’appareil hors tension, puis consigner l’alimentation pour empêcher toute remise sous tension accidentelle.
2. Vérifier l’absence de tension avec un vérificateur adapté avant de toucher aux conducteurs.

Ces deux précautions évitent l’électrisation ou l’électrocution pendant le raccordement. L’intervention doit être réalisée par une personne habilitée, avec les équipements de protection adaptés.

> ✓ RÉPONSE À RETENIR
>
> Consigner l’alimentation et vérifier l’absence de tension avant toute intervention.

Prévention

Question 3.1. Citez une mesure de prévention collective en cas de risque électrique.

Installer une protection différentielle adaptée au circuit constitue une mesure de prévention collective : elle protège les personnes en coupant automatiquement l’alimentation lorsqu’un courant de défaut est détecté. Elle doit être correctement dimensionnée et vérifiée. Pour que la protection fonctionne comme prévu, le circuit doit aussi comporter une mise à la terre conforme.

> ✓ RÉPONSE À RETENIR
>
> Installer une protection différentielle adaptée au circuit électrique.

Ce qu'il faut retenir de ce sujet (Session 2010)

Bilan de l'épreuve : Cette épreuve orale E.5, unité U50, du BP Monteur dépanneur en froid et climatisation, session 2010, porte le code E.5 - U50. Elle dure 15 minutes et a un coefficient 1. Le candidat choisit un sujet parmi trois situations professionnelles : travail en hauteur, intervention en chambre froide ou raccordement électrique. Les questions évaluent les connaissances en travail, sécurité et prévention.

Notions-clés, formules & règles à maîtriser

- Le travail en hauteur nécessite des protections adaptées au risque de chute.
- Les dangers liés au froid doivent être identifiés et pris en compte dans la prévention des risques professionnels.
- Une intervention sur un appareil électrique exige de maîtriser le risque électrique avant de commencer.
- Une protection collective agit sur le risque pour protéger plusieurs personnes exposées.

Points de vigilance & attentes du jury

- Le dossier propose trois sujets au choix : préparez et traitez un seul sujet.
- Répondez à toutes les questions du sujet choisi, dans leur ordre et selon les rubriques indiquées.
- Respectez le nombre d'éléments demandé, notamment lorsqu'il est précisé de citer deux précautions.
- Justifiez votre réponse lorsque la consigne demande une explication ou une condition.

Questions fréquentes sur cette épreuve (Q&A Examen)

Q : Comment organiser ma réponse au sujet choisi ?

Présentez brièvement la situation, puis répondez aux questions dans l'ordre en distinguant travail, sécurité et prévention. Donnez une réponse précise à chaque consigne et expliquez votre réponse lorsqu'une justification est demandée.

Q : Comment répondre aux questions sur les protections collectives ?

Proposez une mesure collective en lien direct avec le risque de la situation, comme le risque de chute, le froid ou l'électricité. Vérifiez qu'il s'agit bien d'une protection visant les personnes exposées, et non uniquement d'un équipement individuel.

Q : Combien de temps dure l'épreuve et faut-il traiter les trois sujets ?

L'épreuve orale dure 15 minutes. Le dossier indique « Question au choix » et présente trois sujets : le candidat en choisit un seul et répond aux questions correspondantes.

Q : Le dossier indique-t-il les points attribués à chaque question ?

La page de garde prévoit une note sur 20, mais le dossier ne précise pas de répartition des points par sujet ou par question. Répondez à toutes les consignes du sujet choisi sans supposer de barème détaillé.

Sujet officiel associé (PDF) : https://bpfroid.fr/assets/annales/bp-froid/U50 - Travail, sécurité, prévention (oral ou CCF)/2010/BP Froid - U50 - Travail, sécurité, prévention (oral ou CCF) - Session 2010 - 1-Sujet.pdf

Ressources BP Froid : Toutes les annales & corrigés • Fiches de révision complètes • Simulateur de notes d'examen

Copyright © 2027 FormaV®. Tous droits réservés.

FormaV® est une marque déposée auprès de l'INPI sous le numéro 5227897.

Ce document a été élaboré par FormaV® avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV®, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV® se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.